



Délibération du Conseil d'administration

Séance du 14 novembre 2024

Présents MM. Jean-Paul PAVILLON, Gérald BOUSSICAULT et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON (arrivée au point n°3), Corinne PICARD représentants le conseil municipal.
Mmes Chantal SCHWARTZ, Martine SCOTTO DI VETTIMO, Monique LE BIHAN, Marie-Chantal GUILLOT et M. Paul ABLINE représentants les associations.

Absents excusés ayant donné pouvoir

| | |
|------------------------------|----------------------|
| M. Philippe LABORDERIE | Mme Edith CHOUTEAU |
| Mme Christelle TREHET-COLLET | Mme Monique LE BIHAN |

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé,
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôles,
Mme Sandra MARCELLOT, responsable du pôle hébergement et prévention du vieillissement.

Convocation adressée le 8 novembre 2024, CASF, article R123-16

POINT N°8 – PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur Jean-Paul PAVILLON, Président, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L2121-29, L2323-1, R2313-3,

Vu l'article L313-1 et L332-8 du Code général de la Fonction Publique,

Vu les crédits budgétaires 2024,

Vu la délibération AS2024-04-04-09, détaillant le tableau des effectifs au 1^{er} avril 2024,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'administration décide :

- D'approuver la modification du tableau des effectifs selon le tableau ci-après, au 1er novembre 2024.

| SUPPRESSION DE POSTES | | CRÉATION DE POSTES | |
|----------------------------|-----|-----------------------|-----|
| GRADES | ETP | GRADES | ETP |
| Adjoint technique 35/35ème | -1 | Agent social 35/35ème | 1 |

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

